



Site classé

Date de protection : **4 décembre 1931** ~ Superficie : — ha

L'arbre de la liberté à Charmont

Charmont

L'arbre de la liberté de Charmont est un marronnier d'Inde, d'une circonférence de 2,20 m, qui se situe sur une place à la sortie du village.



Sa dénomination provient de l'ancien nom de cette place. Cet arbre a été classé pour son aspect symbolique et historique en 1931. Il a été planté en 1848, au moment

où de nombreux arbres furent plantés à travers la France pour saluer la Révolution. Un panneau de signalisation est installé au bas de cet arbre.



L'arbre de la liberté



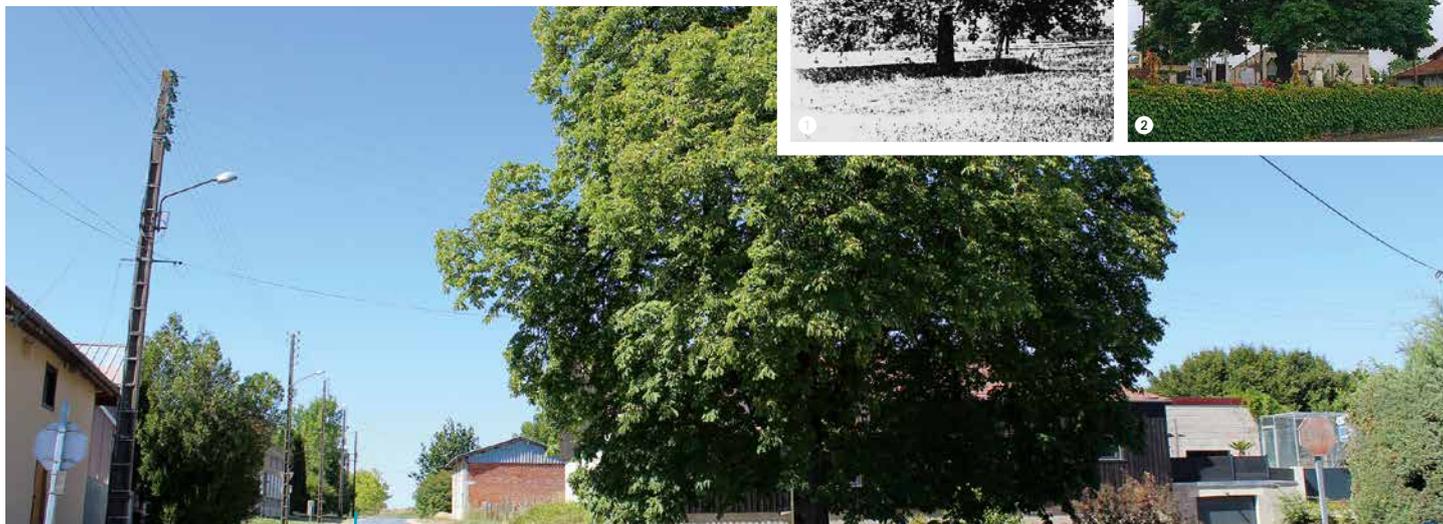
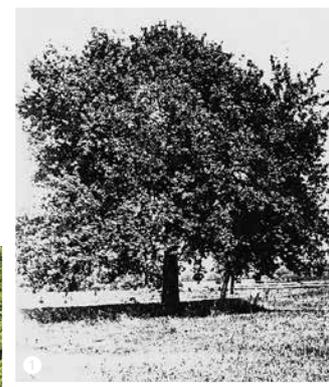
Vue d'ensemble avec le marronnier

Critères de classement

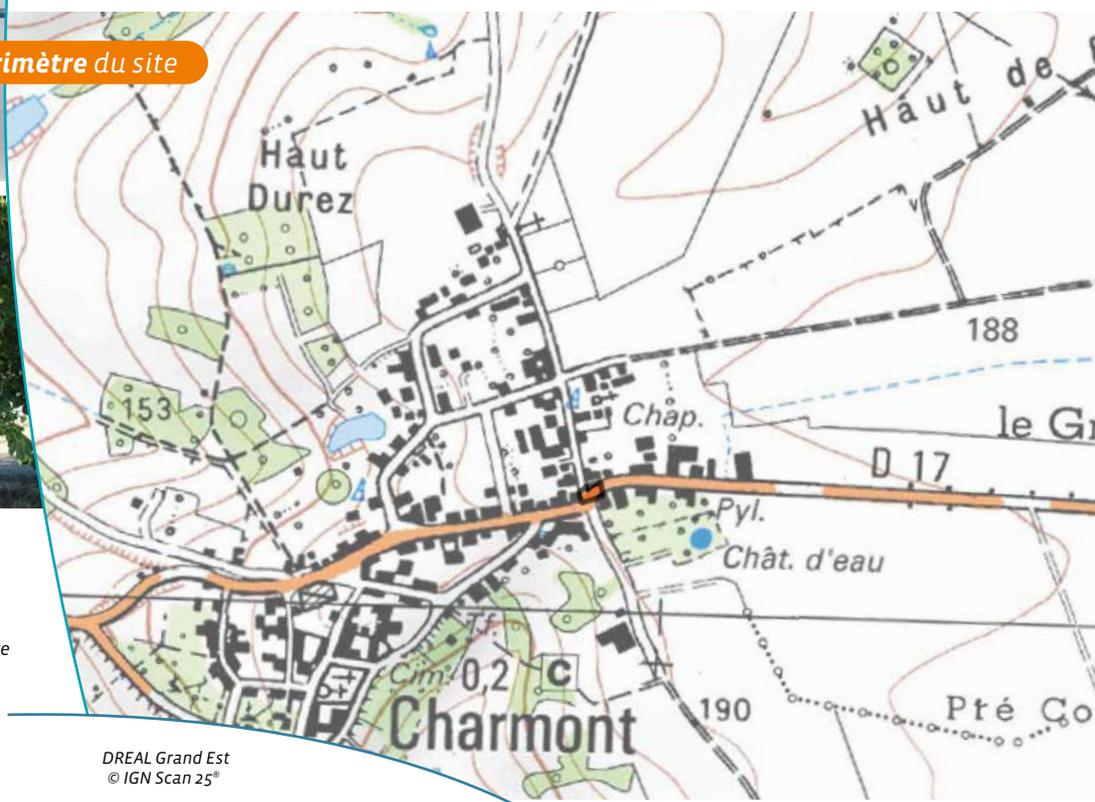
→ **Pittoresque, artistique, historique, scientifique, légendaire**



L'arbre de la liberté à Charmont



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°



- 1 ~ Arbre de la liberté en 1930
- 2 ~ Arbre de la liberté en 1997
- 3 ~ L'arbre de la liberté
- 4 ~ Panneau indicatif à proximité de l'arbre

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Classée au titre des monuments historiques : L'église de Charmont

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus
d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact

sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63